



Ipsos Reid Public Affairs



ASSOCIATION
MÉDICALE
CANADIENNE



CANADIAN
MEDICAL
ASSOCIATION

Bulletin national de 2013 Rapport

Août 2013

Affaires publiques
Ipsos Reid
1, rue Nicholas,
bureau 1400
Ottawa (Ontario)
K1N 7B7
Tél. : 613-241-5802



Ipsos Reid Public Affairs

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Méthode	1
Sommaire	2
L'avenir des soins de santé pour les aînés.....	3
Bulletin de 2013.....	21



Introduction

Voici les conclusions du treizième Bulletin annuel de l'Association médicale canadienne (AMC) sur le système de soins de santé au Canada. Depuis 2001, l'AMC demande aux Canadiens d'évaluer l'ensemble du système de soins de santé en lui attribuant une note alphabétique, et d'évaluer divers aspects clés du système.

De plus, chaque année, le Bulletin national examine également un domaine précis du système de soins de santé. Cette année, les Canadiens ont été invités à répondre à une série de questions sur leur opinion relativement aux soins de santé donnés aux aînés.

Méthode

Le sondage téléphonique a été mené par Ipsos Reid auprès d'un échantillonnage national représentatif de 1 000 adultes canadiens (18 ans et plus) du 17 au 26 juillet 2013, à l'aide de la composition aléatoire.

Cet échantillon comporte une marge d'erreur de $\pm 3,1$ points de pourcentage quant aux conclusions nationales globales, suivant un intervalle de confiance de 95 %.

Les données ont été pondérées par région, âge et sexe en vue d'assurer que l'échantillon reflète fidèlement la population des données de recensement.

Avant de poser des questions sur les soins pour les aînés, on lisait aux répondants une description des types de soins couverts par le terme « soins aux aînés » dans le contexte du présent sondage :

Les soins de santé pour les aînés comprennent trois types de soins distincts. Il s'agit des soins à domicile et communautaires, dont l'objectif est d'aider les aînés à vivre à la maison plus longtemps, des soins donnés dans les établissements tels que les hôpitaux et les établissements de soins prolongés, et des soins de fin de vie, qui visent à offrir à une personne un maximum de confort durant ses dernières semaines et ses derniers jours.

Des questions et des énoncés d'évaluation ont été inclus pour chaque type de soins de santé pour les aînés.

Sommaire

L'avenir des soins de santé pour les aînés

- Bien que les résultats du Bulletin national de cette année indiquent une amélioration de la perception du système en général et de services clés comme les services de salle d'urgence et les diagnostics, la perception des soins aux aînés peut être améliorée.
- Presque tous les Canadiens reconnaissent la nécessité d'adopter une stratégie nationale sur les soins de santé aux aînés et, bien que les gouvernements provinciaux et municipaux soient les principaux acteurs de ce domaine, la majorité de la population estime que le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer.
- Dans le même ordre d'idée, presque tous les Canadiens affirment qu'une stratégie sur les soins donnés aux aînés permettrait de renforcer l'ensemble du système de soins de santé, ce qui n'est pas étonnant puisqu'il est largement reconnu que les aînés ont davantage recours aux services de soins de santé que les Canadiens plus jeunes.
- Les Canadiens souhaitent l'adoption d'une approche qui donne la priorité aux soins à domicile et communautaires pour aider les aînés à rester à la maison plus longtemps, ce qui n'est pas irréaliste. La majorité s'attend également à ce qu'une stratégie nationale sur les soins de santé accorde également la priorité aux soins de longue durée en établissement ainsi qu'aux besoins des aînés à la fin de leur vie.
- Six Canadiens sur dix disent qu'ils devront compter sur un système public de soins à domicile ou de longue durée s'ils ont besoin de tels soins plus tard dans la vie.
- La même proportion de Canadiens disent avoir peu confiance en la capacité du système de santé actuelle à fournir les soins nécessaires à la population vieillissante du Canada. La question préoccupe avant tout notamment les femmes, les Canadiens âgés de 35 à 54 ans, ainsi que les Canadiens qui prennent soin d'un adulte qui ne vit pas à la maison.

Note accordée au système de soins de santé

- En passant en revue l'ensemble des données recueillies pour le rapport annuel, on remarque une importante fluctuation au fil des années, notamment lorsqu'il y a eu un changement dans la méthode de collecte.
- Par contre, les résultats combinés pour les notes A et B sont demeurés relativement stables pour l'évaluation de l'ensemble du système et pour la plupart des aspects clés, particulièrement au cours des années 2009 à 2013.



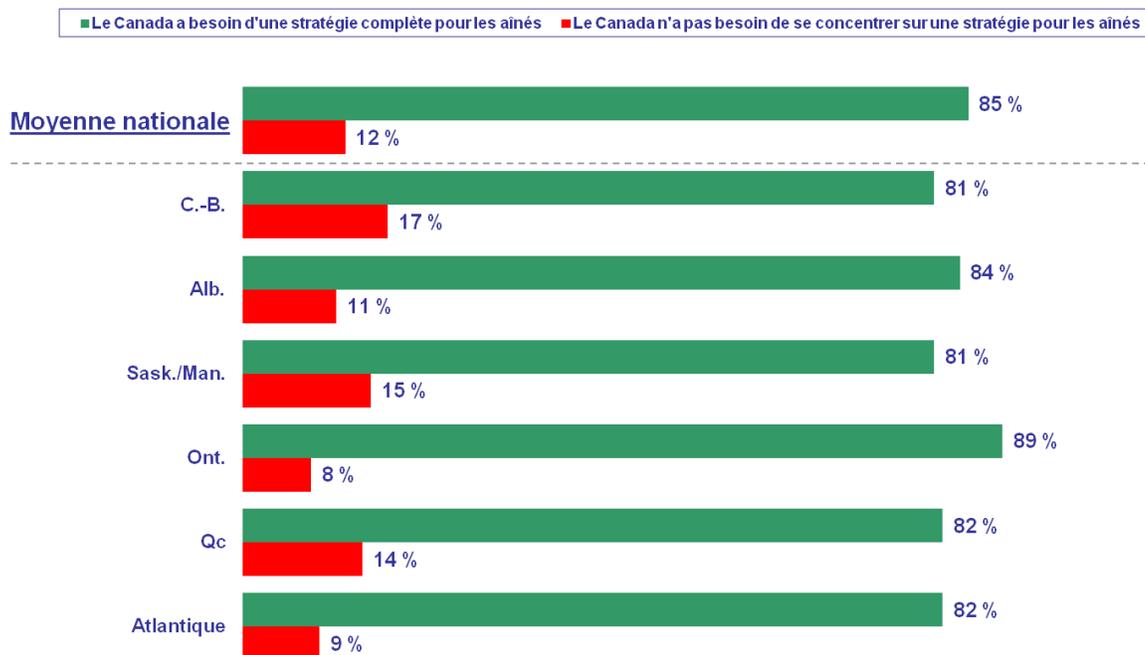
L'avenir des soins de santé pour les aînés

L'avenir des soins de santé pour les aînés

Plus de quatre personnes sur cinq affirment que le Canada doit adopter une stratégie de soins de santé complète pour les aînés

Lorsqu'on leur a demandé de choisir entre deux énoncés, plus de quatre Canadiens sur cinq (85 %) ont estimé qu'il était temps que le Canada élabore une stratégie complète pour les aînés, concernant les soins de longue durée et les soins à domicile prodigués à la population vieillissante de baby-boomers qui exerce une pression grandissante sur le système de soins de santé. Inversement, seuls 17 % des répondants sont d'avis que, compte tenu de tous les problèmes auxquels fait face le système de soins de santé actuel, il n'est pas vraiment nécessaire que le Canada mette l'accent sur une stratégie pour les aînés. . À l'échelle régionale, les opinions à ce sujet sont relativement semblables, l'Ontario affichant la proportion la plus élevée de personnes qui croient en la nécessité d'élaborer une stratégie complète pour les aînés (89 %).

Lequel des deux énoncés suivants correspond le mieux à votre opinion?



Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Les répondants les plus susceptibles de déclarer que le Canada a besoin d'une stratégie complète de soins de santé pour les aînés sont notamment :

- les résidents de l'Ontario (89 %), par rapports aux résidents de la Colombie-Britannique (81 %) et du Québec (82 %);

- les femmes (88 %), par rapport aux hommes (81 %);
- les répondants âgés de 55 à 65 ans (88 %); par rapports à ceux de 65 ans et plus (80 %);
- les personnes à revenu modéré (87 % des personnes dont le revenu est compris entre 30 000 \$ et 60 000 \$, et 92 % de celles qui gagnent entre 60 000 \$ et 100 000 \$); par rapport aux personnes à faible revenu (74 % des personnes gagnant moins de 30 000 \$), et aux personnes à revenu élevé (82 % des personnes gagnant 100 000 \$ ou plus);
- les personnes ayant suivi des études postsecondaires (87 %), par rapport aux personnes diplômées d'université (81 %);
- les personnes qui ont un médecin de famille (86 %), par rapport à celles qui n'ont pas de médecin de famille (78 %);
- les personnes qui subviennent aux besoins et prennent soin d'autres adultes à l'extérieur de leur domicile (89 %), par rapport à celles qui n'ont aucune personne à charge (82 %).

Neuf Canadiens sur dix conviennent qu'une stratégie nationale de soins de santé pour les aînés permettrait d'améliorer l'ensemble du système de soins de santé

La population comprend clairement qu'une stratégie nationale de soins de santé pour les aînés est nécessaire – plus de neuf répondants sur dix (93 %) sont d'accord, et deux tiers d'entre eux (54 %) sont tout à fait d'accord. Une proportion semblable de répondants (90 %) reconnaissent qu'une stratégie nationale axée sur la santé des aînés contribuerait à l'amélioration de l'ensemble du système de soins de santé canadien.

Pour chacun des énoncés suivants sur les soins destinés aux aînés, veuillez indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord.

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord

Le Canada nécessite une stratégie nationale sur les soins de santé aux aînés, stratégie axée sur les soins à domicile, les soins dans les hôpitaux, les centres de soins palliatifs et les établissements de longue durée, et les soins de fin de vie



Une stratégie nationale sur la santé des aînés améliorerait tout le système de soins de santé; ainsi, les patients âgés pourraient vivre à la maison le plus longtemps possible, plutôt que dans des hôpitaux ou des établissements de soins de longue durée



Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Les répondants les plus susceptibles de se déclarer « tout à fait d'accord » sur le fait que le Canada a besoin d'une stratégie nationale de soins de santé pour les aînés sont notamment :

- les résidents de l'Alberta (71 %), de l'Ontario (65 %) et des provinces de l'Atlantique (71 %), par rapport aux résidents du Québec (55 %);
- les femmes (69 %), par rapport aux hommes (58 %);
- les personnes qui approchent de l'âge de la retraite (72 % des personnes âgées de 55 à 65 ans), par rapport à celles qui sont âgées de 18 à 34 ans (58 %) et aux personnes de 65 ans et plus (59 %);
- les personnes à revenu élevé (la proportion culmine à 70 % chez les personnes dont le revenu est égal ou supérieur à 100 000 \$);
- les personnes qui ont fait des études plus poussées (la proportion culmine à 68 % chez les diplômés universitaires);
- les personnes pour qui le médecin de famille est le principal fournisseur de soins médicaux (67 %), par rapport à celles s'en remettent aux services des urgences (50 %).

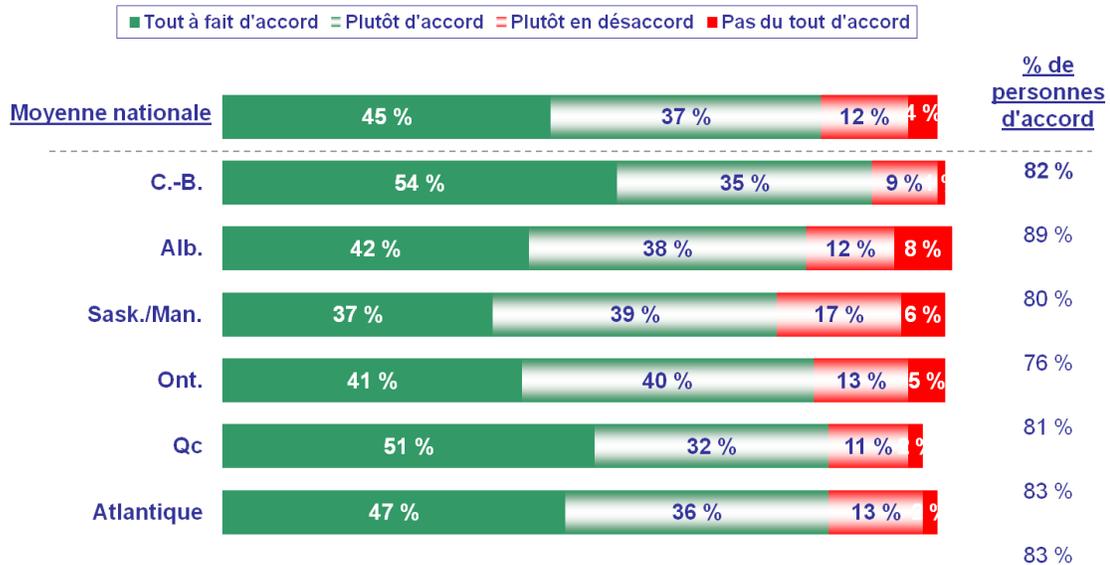
Les répondants les plus susceptibles de se déclarer « tout à fait d'accord » sur le fait qu'une stratégie nationale de soins de santé pour les aînés contribuerait à l'amélioration de l'ensemble du système de soins de santé canadien sont notamment :

- les résidents de l'Ontario (63 %), par rapport aux résidents du Québec (52 %);
- les Canadiens plus âgés (la proportion culmine à 65 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus);
- les personnes qui ont un médecin de famille (60 %), par rapport à celles qui n'ont pas de médecin de famille (48 %).

Plus de quatre personnes sur cinq croient que les aînés ont davantage recours aux soins de santé que les Canadiens plus jeunes

Plus de quatre Canadiens sur cinq (82 %) croient que les aînés ont davantage recours aux services de soins de santé que les Canadiens plus jeunes. En ce qui concerne les régions, les résidents de la Colombie-Britannique ont plus tendance à être d'avis que les aînés ont davantage recours aux services de soins de santé.

*Pour chacun des énoncés suivants sur les soins destinés aux aînés, veuillez indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord.
Les aînés utilisent plus de services de soins de santé que les Canadiens plus jeunes.*



Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Voici les personnes qui ont plus tendance à être tout à fait d'accord avec l'énoncé indiquant que les aînés ont davantage recours aux services de soins de santé que les Canadiens plus jeunes :

- Les résidents de la Colombie-Britannique (54 %) et du Québec (51 %), comparativement à ceux de la Saskatchewan et du Manitoba (37 %);
- les hommes (49 %), comparativement aux femmes (42 %);
- les répondants ayant un revenu de 100 000 \$ ou plus (53 %), comparativement à ceux ayant un revenu de 30 000 \$ à 60 000 \$ (39 %);
- les diplômés universitaires (52 %), comparativement aux personnes qui ont fait des études postsecondaires en partie (41 %);
- les répondants ayant attribué la note A au système de soins de santé en 2013 (51 %), comparativement à ceux qui lui ont attribué la note B (43 %) ou C (41 %).

La majorité des Canadiens perçoivent les soins destinés aux aînés comme un problème national qui nécessite la coopération des gouvernements – pour lequel le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer

La plupart des répondants (89 %) sont d'accord avec le fait que la prestation des soins de santé aux aînés constitue un problème national nécessitant la collaboration étroite de tous les paliers de gouvernement. Une majorité de personnes (78 %) reconnaît que le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans cette stratégie.

Lequel de ces énoncés correspond le mieux à votre opinion?



Base de référence : tous les répondants n = 1 000

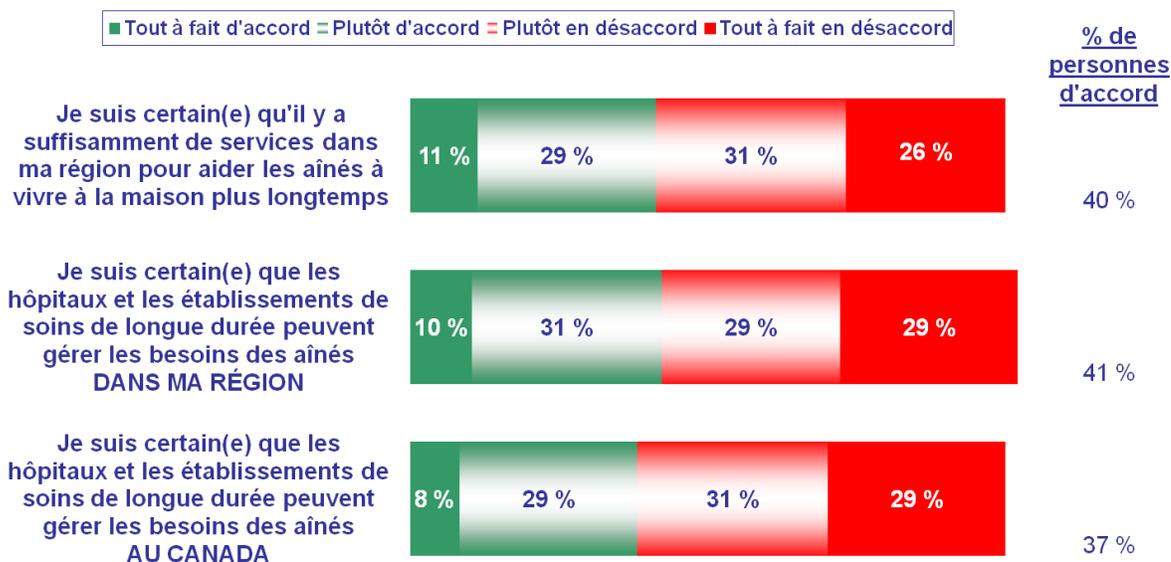
Voici les personnes qui ont plus tendance à indiquer que le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans l'élaboration d'une stratégie nationale liée aux aînés :

- les résidents de l'Alberta (85 %), de l'Ontario (81 %) et des provinces de l'Atlantique (87 %), comparativement à ceux du Québec (71 %);
- les femmes (83 %), comparativement aux hommes (73 %);
- les Canadiens plus âgés (les plus susceptibles étant les Canadiens de 65 ans et plus, à 84 %);
- les répondants qui ont effectué moins d'études (les plus susceptibles étant les personnes détenant un diplôme d'études secondaires ou moins, à 86 %);
- les Canadiens qui ont un médecin de famille (80 %), par rapport aux répondants sans médecin de famille (70 %);
- les répondants chargés de subvenir aux besoins d'adultes à la maison (82 %) ou qui ne demeurent pas à la maison (83 %).

La majorité des Canadiens sont peu confiants qu'il existe suffisamment de services pour aider les aînés à vivre plus longtemps à la maison ou que les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée sont en mesure de gérer la demande de soins

Les Canadiens sont convaincus que les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée de leur *région* peuvent gérer les besoins des aînés (40 % des répondants sont d'accord), comparativement à leur confiance en la capacité des hôpitaux et des établissements de soins de longue durée en général (37 % des répondants sont d'accord). Les répondants chargés de subvenir aux besoins d'autres adultes à l'extérieur de leur domicile et ceux qui approchent de l'âge de la retraite (de 55 à 65 ans) sont moins enclins à être confiants que le système peut gérer les besoins des aînés.

Pour chacun des énoncés suivants sur les soins destinés aux aînés, veuillez indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord.



Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Voici les personnes les plus susceptibles d'être « *tout à fait en désaccord* » avec l'énoncé indiquant qu'il existe suffisamment de services dans leur région pour aider les aînés à vivre plus longtemps à la maison :

- les femmes (31 %), comparativement aux hommes (20 %);
- les répondants âgés de 35 à 54 ans (30 %), comparativement à ceux âgés de 65 ans ou plus (21 %);
- les répondants qui ont indiqué que la qualité des services de santé de leur collectivité est mauvaise (la proportion culmine à 51 % chez les personnes qui ont attribué un F);
- les personnes qui s'en remettent aux services des urgences en tant que source principale de soins médicaux (43 %), comparativement à celles qui s'en remettent principalement à leur médecin de famille (24 %) ou aux cliniques sans rendez-vous (20 %);

- les personnes qui subviennent aux besoins d'adultes à l'extérieur de leur domicile (31 %), comparativement à celles n'ayant pas de personnes à charge (21 %).

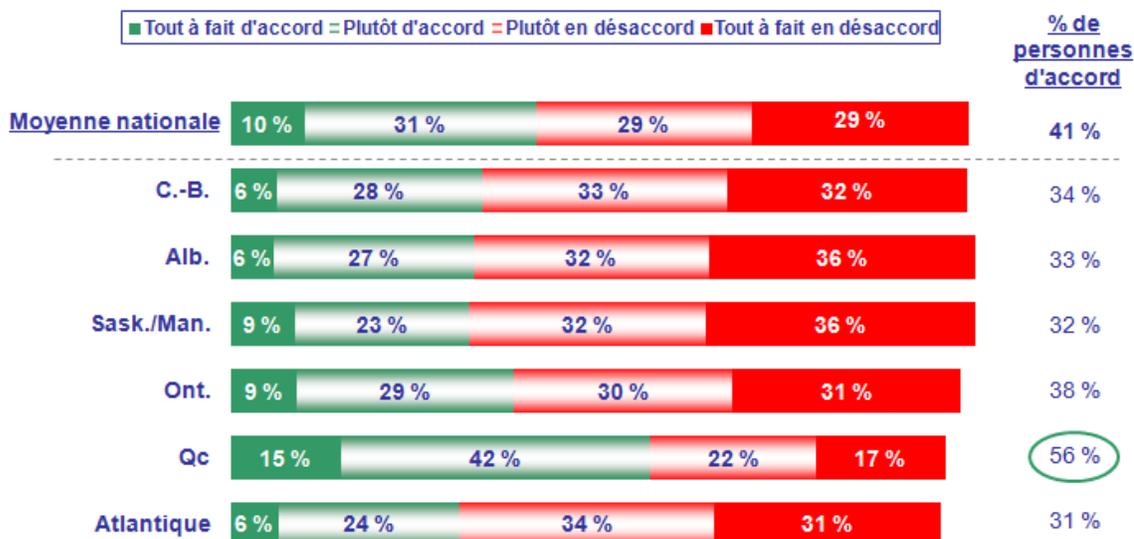
Voici les personnes les plus susceptibles d'être « tout à fait en désaccord » avec l'énoncé indiquant qu'ils sont certains que les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée peuvent gérer les besoins des aînés au Canada :

- les femmes (38 %), comparativement aux hommes (20 %);
- les personnes qui approchent de l'âge de la retraite (36 % des personnes âgées de 55 à 65 ans), comparativement aux personnes de 18 à 34 ans (24 %);
- les répondants qui ont indiqué que la qualité des services de santé de leur collectivité est mauvaise (la proportion culmine à 49 % chez les personnes qui ont attribué un F);
- les répondants qui ont récemment dû trouver un nouveau médecin de famille (40 %), comparativement à ceux qui ont une plus grande expérience du système de santé (ont été hospitalisés : 31 %; se sont rendus en salle d'urgence : 32 %; ont rencontré un médecin spécialiste : 31 %);
- les personnes qui subviennent aux besoins d'adultes à l'extérieur de leur domicile (36 %), comparativement à celles n'ayant pas de personnes à charge (26 %).

Ce n'est qu'au Québec que la majorité des gens croient que les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée de leur région sont suffisants pour répondre aux besoins des aînés

Les résidents du Québec (56 %) ont beaucoup plus tendance que les autres Canadiens à dire que les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée de leur région peuvent gérer les besoins des aînés. Les résidents des provinces de l'Atlantique (31 %) sont moins enclins à être d'accord avec cet énoncé.

Pour chacun des énoncés suivants sur les soins destinés aux aînés, veuillez indiquer si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord. Je suis certain(e) que les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée peuvent gérer les besoins des aînés DANS MA RÉGION.



Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Voici les personnes les plus susceptibles d'être « tout à fait en désaccord » avec l'énoncé indiquant qu'ils sont certains que les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée peuvent gérer les besoins des aînés dans leur région :

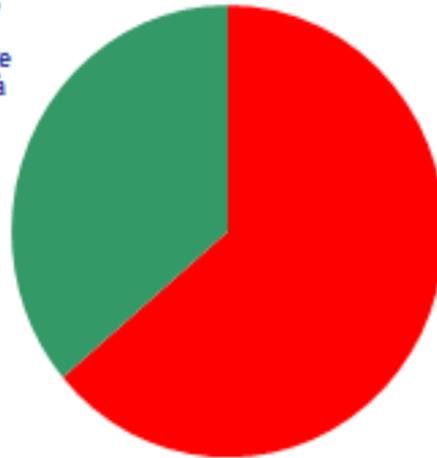
- les femmes (34 %), comparativement aux hommes (23 %);
- les Canadiens qui approchent de l'âge de la retraite (33 % des personnes âgées de 55 à 65 ans et 31 % de celles âgées de 35 à 54 ans), comparativement aux personnes de 18 à 34 ans (22 %);
- les répondants qui ont indiqué que la qualité des services de santé de leur collectivité est mauvaise (la proportion culmine à 55 % chez les personnes qui ont attribué un F);
- les répondants qui ont récemment dû trouver un nouveau médecin de famille (37 %), comparativement à ceux qui se sont rendus en salle d'urgence (30 %) ou qui ont rencontré un médecin spécialiste (29 %).

Trois Canadiens sur cinq disent qu'ils devront compter sur le système public s'ils ont besoin de soins à domicile ou de longue durée durant leur retraite

Trois Canadiens sur cinq (60 %) disent qu'ils devront compter sur le système public s'ils ont besoin de soins à domicile ou de longue durée durant leur retraite.

Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à votre situation personnelle?

J'ai établi des plans pour m'assurer d'avoir les moyens de bénéficier de soins à domicile ou de longue durée, au besoin; 34 %



Je devrai compter sur le système public si j'ai besoin de soins à domicile ou de longue durée; 60 %

Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Voici les répondants qui ont davantage tendance à croire qu'ils devront compter sur le système public s'ils ont besoin de soins à domicile ou de longue durée durant leur retraite :

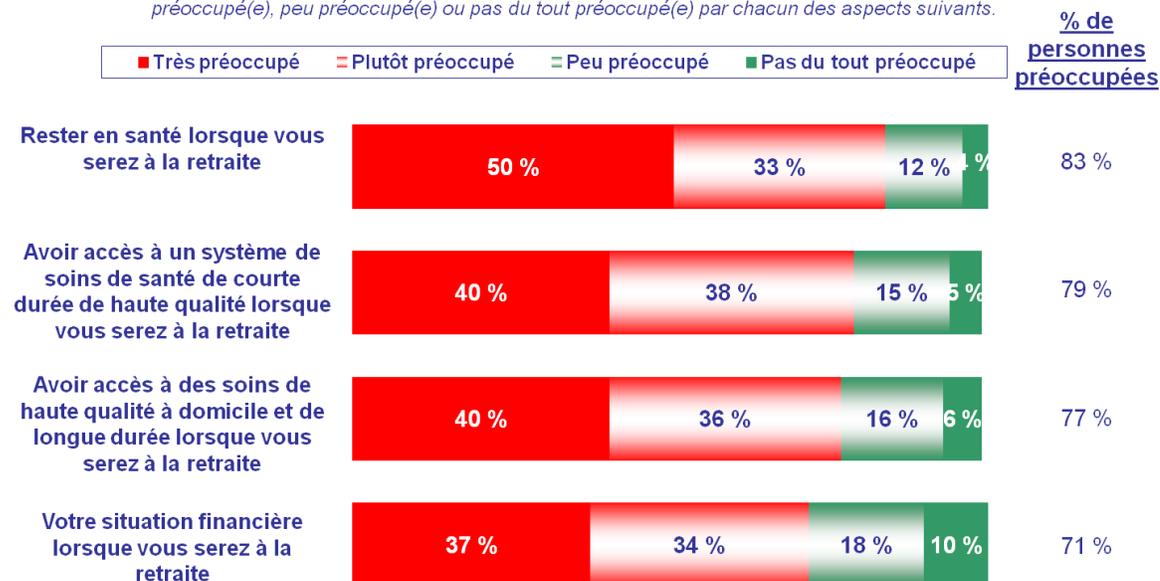
- les résidents du Québec (72 %), par rapport à ceux de l'Alberta (50 %) et de l'Ontario (55 %);
- les Canadiens plus jeunes (62 % de ceux âgés de 18 à 34 ans, 63 % de ceux âgés de 35 à 54 ans), comparativement aux Canadiens âgés de 65 ans ou plus (53 %);
- les personnes ayant le moins de revenus (la proportion culmine à 77 % chez les personnes dont le revenu est inférieur à 30 000 \$);
- les personnes qui n'ont pas de médecin de famille (70 %), comparativement à ceux qui en ont un (59 %).



La moitié des Canadiens sont « très » préoccupés par le maintien de leur santé lorsqu'ils seront à la retraite, tandis que trois personnes sur quatre sont préoccupées par l'accès aux soins de courte durée et à domicile

En général, les Canadiens sont très préoccupés de leur préparation personnelle à la retraite – ils sont le plus préoccupés du maintien de leur santé (83 % sont d'accord). Bien qu'un nombre relativement petit de Canadiens soient préoccupés de leur situation financière à la retraite, ce nombre est quand même important : sept personnes sur dix (71 %) sont préoccupées à ce sujet.

Réfléchissez à votre préparation personnelle à la retraite. Veuillez indiquer si vous êtes très préoccupé(e), plutôt préoccupé(e), peu préoccupé(e) ou pas du tout préoccupé(e) par chacun des aspects suivants.



Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Les niveaux de préoccupation varient en fonction de l'âge :

- les Canadiens plus jeunes sont moins préoccupés par l'accès aux soins de santé à domicile de haute qualité (67 % sont préoccupés) par rapport aux Canadiens plus âgés (de 35 à 54 ans – 81 %, de 55 à 65 ans – 81 % et de 65 ans et plus – 79 %);
- les Canadiens plus âgés sont moins préoccupés de leur situation financière à la retraite (55 % de ces personnes sont préoccupées), comparativement aux Canadiens plus jeunes ou qui approchent l'âge de la retraite (personnes âgées de 18 à 34 ans – 71 %, âgées de 35 à 54 ans – 77 % et âgées de 55 à 65 ans – 71 %).

Les répondants qui subviennent aux besoins d'autres adultes à l'extérieur de leur domicile sont plus préoccupés par les éléments suivants :

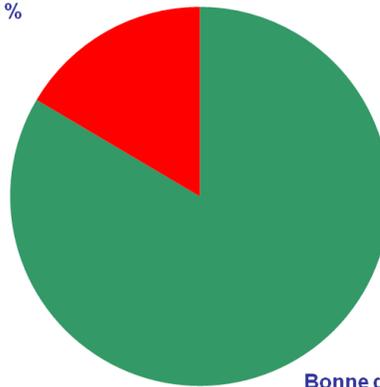
- Accès à des soins de santé de courte durée de haute qualité à la retraite (85 % des répondants sont préoccupés);
- Accès à des soins à domicile de haute qualité à la retraite (82 % des répondants sont préoccupés).

La majorité des Canadiens (81 %) estiment que mettre l'accent sur les soins à domicile est un pas dans la bonne direction

Peu de Canadiens (16 %) ne pensent pas que les gouvernements provinciaux font la promotion des soins à domicile en tant que solution de rechange aux soins reçus dans un établissement comme un hôpital ou un établissement de soins de longue durée. Les résidents de l'Ontario (84 %) et de la Colombie-Britannique (85 %) sont plus enclins à estimer qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, comparativement aux résidents de la Saskatchewan et du Manitoba (71 %).

Certains gouvernements provinciaux font actuellement la promotion des soins à domicile, pour les patients âgés en mauvaise santé, en tant que solution de rechange aux soins reçus dans un établissement tel qu'un hôpital ou un établissement de soins de longue durée. Selon vous, est-ce un pas dans la bonne direction ou dans la mauvaise direction?

Mauvaise direction;
16 %



Bonne direction;
81 %

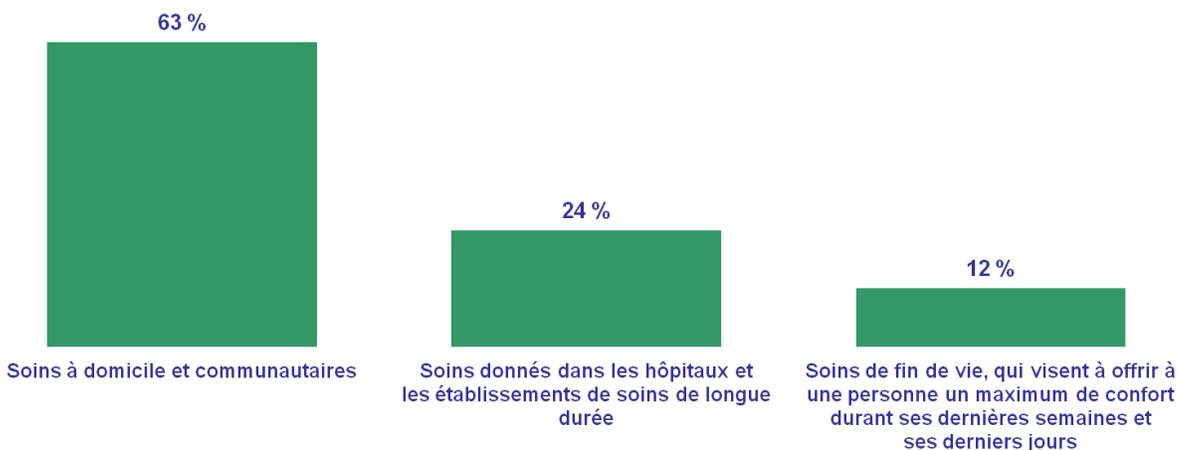
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Il n'y a pas eu beaucoup de différences importantes dans les sous-groupes démographiques et comportementaux.

Pour ce qui est des soins donnés aux aînés, la majorité des Canadiens accordent la priorité aux soins à domicile et communautaires plutôt qu'aux soins donnés dans les établissements et qu'aux soins de fin de vie

Lorsque les Canadiens sont invités à faire un choix entre trois priorités en matière de soins de santé aux aînés, la majorité ont choisi les soins à domicile et communautaires (63 %) plutôt qu'aux soins donnés dans les hôpitaux et les établissements de soins à long terme (24 %) ainsi que les soins de fin de vie (12 %). Ces priorités sont relativement semblables dans tous les groupes d'âge, et les répondants âgés de 55 à 65 ans sont un peu plus enclins que les autres à choisir les soins à domicile et communautaires (68 %).

De ces trois types de soins, quel est, selon vous, celui sur lequel les gouvernements au Canada doivent d'abord se concentrer alors que de plus en plus de Canadiens deviennent des personnes âgées?



Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Voici les personnes les plus susceptibles à accorder la priorité aux soins à domicile et communautaires :

- les résidents du Québec (66 %) et des provinces de l'Atlantique (71 %), comparativement aux résidents de la Saskatchewan et du Manitoba (50 %);
- les personnes qui n'ont pas de déficience physique ou mentale (64 %), comparativement à celles qui ont en (54 %);
- les répondants qui subviennent aux besoins d'enfants à leur domicile (66 %), comparativement à ceux qui subviennent aux besoins d'autres adultes à l'extérieur de leur domicile (58 %).

Voici les personnes les plus susceptibles à accorder la priorité aux soins donnés dans les hôpitaux et les établissements de soins à long terme :

- les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba (35 %), comparativement à ceux du Québec (18 %) ou des provinces de l'Atlantique (17 %);
- les personnes récemment hospitalisées (28 %), comparativement à celles qui ont récemment rencontré un médecin spécialiste (22 %);
- les personnes qui subviennent aux besoins d'autres adultes à l'extérieur de leur domicile (28 %), comparativement à celles qui subviennent aux besoins d'enfants (21 %) et à celles qui subviennent aux besoins d'adultes à domicile (21 %).

Quant à l'élaboration d'une stratégie nationale de soins de santé pour les aînés, la majorité souligne l'importance des soins à domicile et communautaires

On met l'accent sur la formation et les services communautaires afin de faciliter les soins à domicile – deux tiers des Canadiens accordent une priorité très élevée à l'amélioration de la formation des soignants à domicile et communautaires (68 %), aux soins à domicile à long terme pour les Canadiens aînés (66 %) et aux services communautaires conçus afin d'aider les aînés à vivre plus longtemps à la maison (66 %). Il en va de même pour les soins de fin de vie; cinquante-sept pour cent des Canadiens accordent une priorité très élevée aux soins à domicile par rapport aux soins donnés dans les hôpitaux, les centres de soins palliatifs, etc. (51 %).

Si vous étiez chargé(e) d'élaborer une stratégie nationale sur la santé des aînés, quel degré de priorité accorderiez-vous à chacun des éléments suivants? S'agirait-il d'une très grande priorité, d'une priorité moyenne ou d'une faible priorité?

% de très grande priorité



Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Les priorités ont tendance à varier selon la province et l'âge :

- les résidents des provinces de l'Atlantique sont plus enclins à accorder une priorité très élevée à l'amélioration de la formation et des programmes de soutien pour les membres de la famille soignants (67 %), comparativement aux résidents de l'Alberta (50 %);
- les résidents de l'Ontario (61 %) et du Québec (59 %) sont plus susceptibles d'accorder une priorité très élevée aux soins de réadaptation à domicile de courte durée pour les patients ayant subi une intervention chirurgicale, comparativement à ceux de la Colombie-Britannique (45 %) et de l'Alberta (45 %);
- les résidents de la Saskatchewan ou du Manitoba (63 %) sont plus enclins à accorder une priorité très élevée aux soins de fin de vie donnés dans un établissement (hôpital, centre de soins palliatifs, etc.), comparativement à ceux de la Colombie-Britannique (42 %);

- les résidents de l'Ontario (55 %) sont plus enclins à accorder une priorité très élevée aux soins de santé mentale à domicile, comparativement à ceux du Québec (40 %);
- les Canadiens plus jeunes sont moins susceptibles d'accorder la priorité aux soins à domicile à long terme pour les aînés (55 % des Canadiens âgés de 18 à 34 ans), à l'accès aux établissements de soins à long terme (54 %) ou aux soins de réadaptation à domicile de courte durée pour les patients ayant subi une intervention chirurgicale (50 %), comparativement aux Canadiens plus âgés.

Les personnes qui prennent soins d'adultes à l'extérieur de leur domicile sont plus susceptibles de soutenir les établissements de soins aux aînés comme les hôpitaux ou les établissements de longue durée :

- 67 % des répondants accordent une priorité très élevée à l'augmentation de l'accès aux établissements de soins de longue durée, comparativement à 58 % de ceux qui prennent soins d'enfants;
- 54 % des répondants accordent une priorité très élevée aux soins de fin de vie donnés dans les hôpitaux, les centres de soins palliatifs, etc., comparativement à 46 % de ceux qui prennent soins d'enfants;

les personnes ayant le moins de revenus et celles ayant le moins d'éducation sont plus susceptibles de soutenir l'amélioration de la formation des soignants à domicile et communautaires, ainsi que l'amélioration de la formation et des programmes de soutien pour les membres de la famille soignants.



Bulletin de 2013

Bulletin de 2013

Depuis 2001, l'AMC demande aux Canadiens d'évaluer l'ensemble du système de soins de santé en lui attribuant une note alphabétique, et d'évaluer divers aspects clés du système.

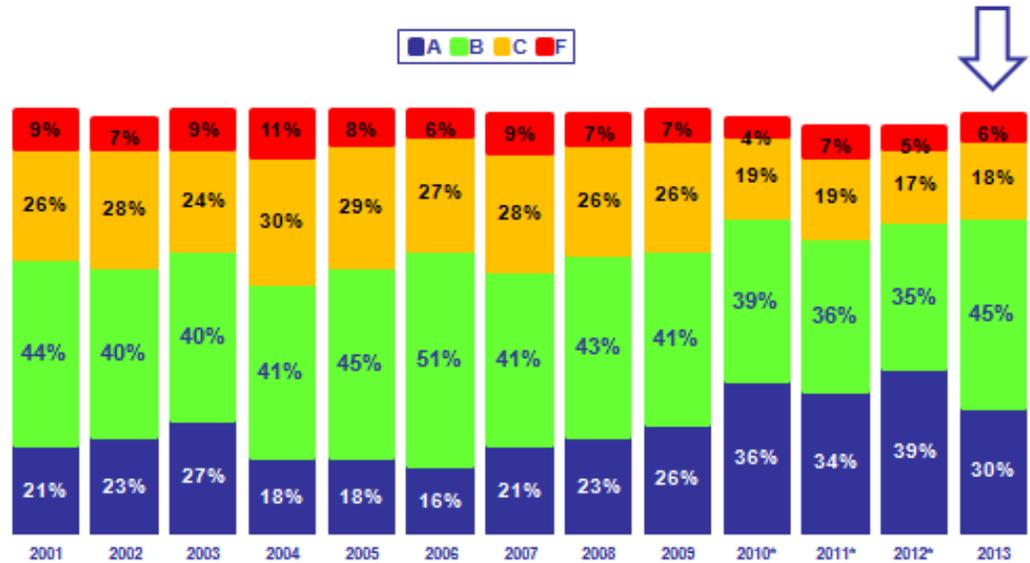
La section qui suit présente les résultats pour toutes les questions posées de 2001 à 2013. Les questions posées de 2001 à 2009 et en 2013 ont fait l'objet d'un sondage téléphonique. Les questions posées de 2010 à 2012 ont fait l'objet d'un sondage en ligne.

Dans le cadre des sondages en ligne, on obtient habituellement davantage de réponses « Je ne sais pas », et ce, pour les questions où les répondants doivent évaluer des aspects précis (qu'ils connaissent moins) du système de santé.

En passant en revue l'ensemble des données recueillies pour le rapport annuel, on remarque une importante fluctuation au fil des années, notamment lorsqu'il y a eu un changement dans la méthode de collecte. Par contre, les résultats combinés pour les notes A et B sont demeurés relativement stables pour l'évaluation de l'ensemble du système et pour la plupart des aspects clés, particulièrement au cours des années 2009 à 2013.

Trois quarts (75 %) des répondants ont donné une note de A ou B pour la qualité des services de santé

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à la qualité générale des services de soins de santé dont vous et votre famille bénéficiez.



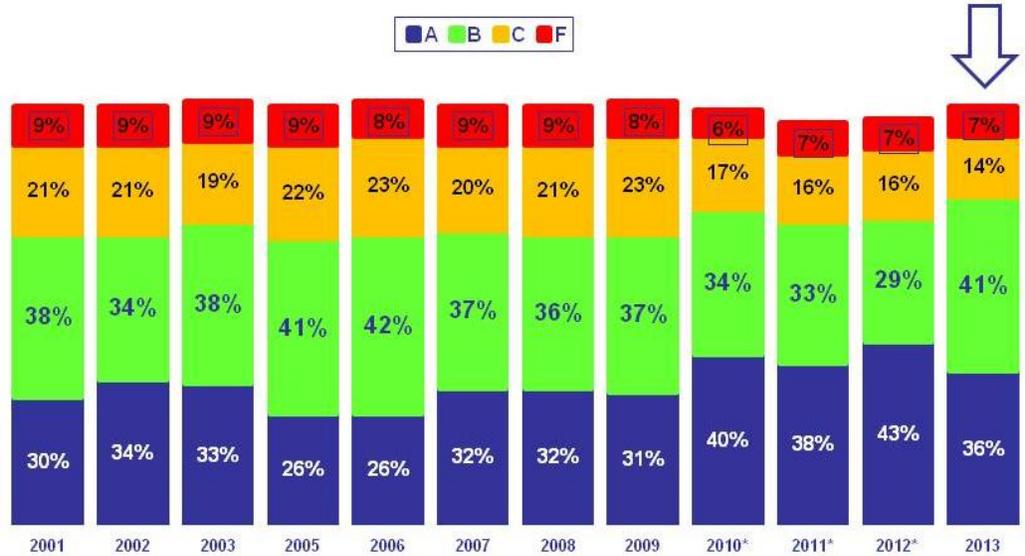
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

La majorité (77 %) des répondants ont donné une note de A ou B pour leur plus récente expérience du système de soins de santé

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à votre plus récente expérience du système de santé dans votre communauté.



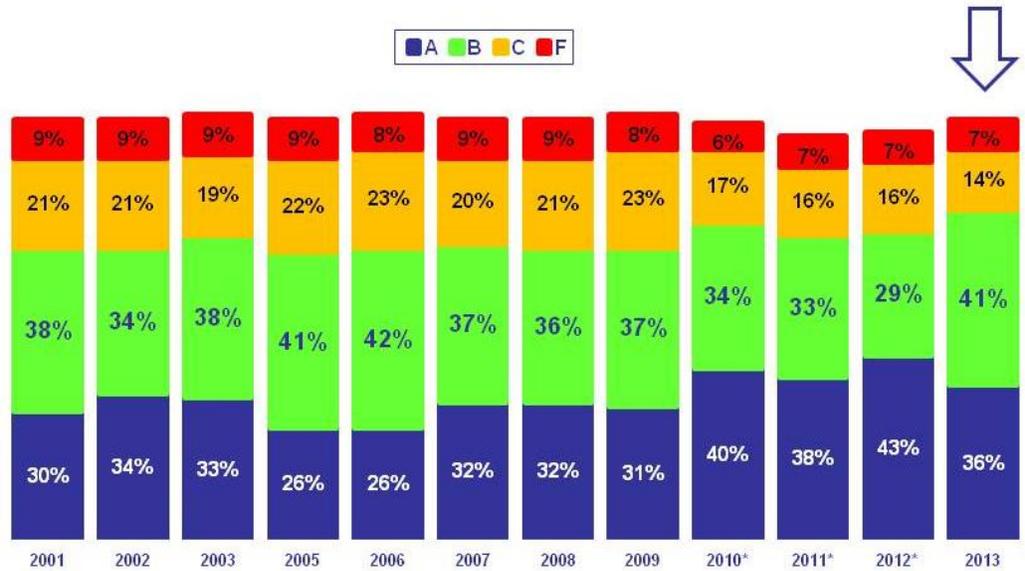
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Environ 8 répondants sur 10 (77 %) ont donné une note de A ou B pour le choix des services de santé

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
au choix des services de santé dans votre communauté.



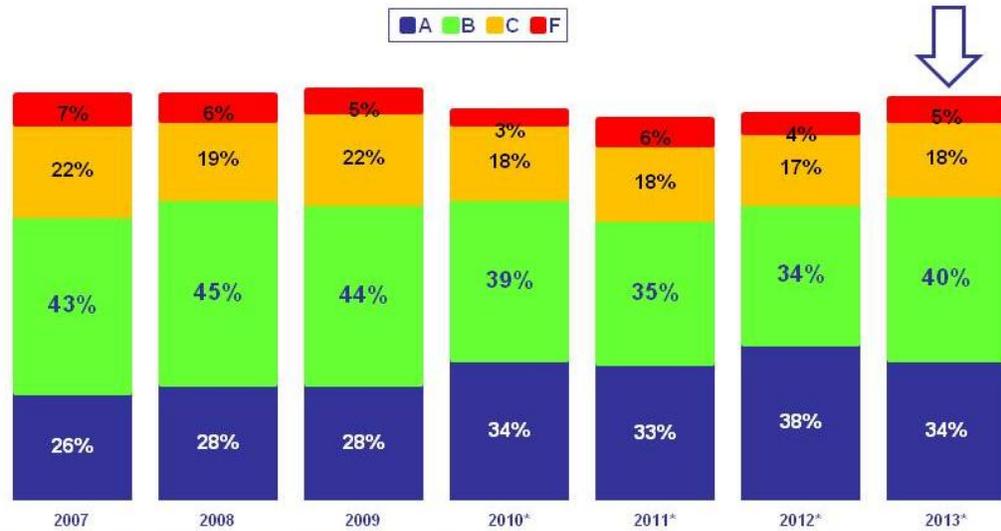
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Trois quarts (74 %) des répondants ont donné une note de A ou B pour le niveau de coopération

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
 au niveau de coopération entre les différents professionnels de la santé comme
 les médecins, les pharmaciens et les infirmiers dans votre communauté.



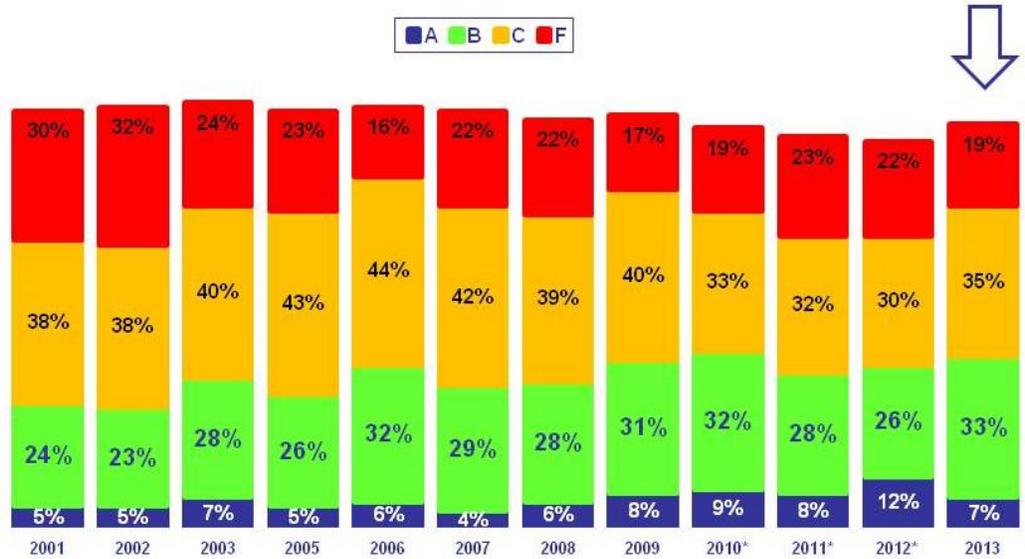
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Une faible proportion (29 %) des répondants ont donné une note de A ou B pour le rendement du gouvernement fédéral dans la gestion des soins de santé au Canada

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
au rendement du gouvernement fédéral dans la gestion des soins de santé au Canada.



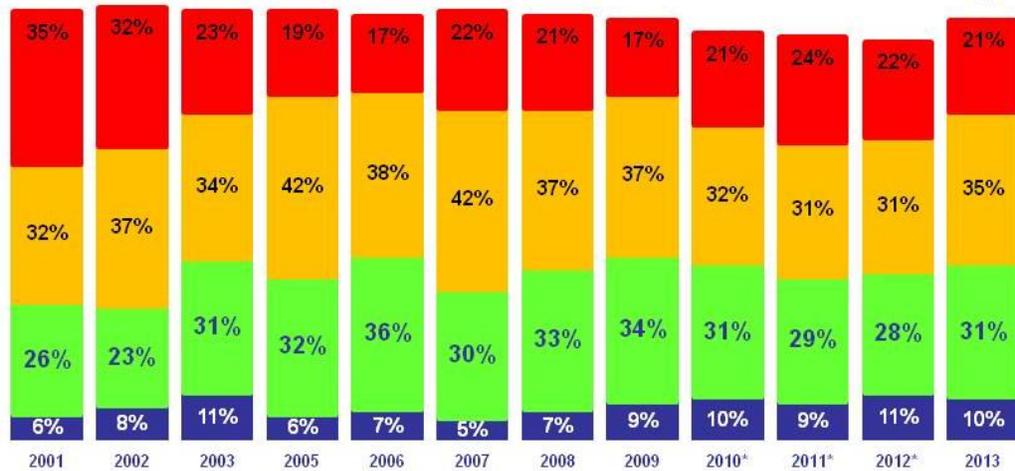
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Les répondants ont donné davantage de notes A et B au gouvernement provincial (41 %) qu'au gouvernement fédéral lorsqu'il était question du rendement dans la gestion des soins de santé

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
 au rendement de votre gouvernement provincial dans la gestion des soins de santé dans
 votre province.



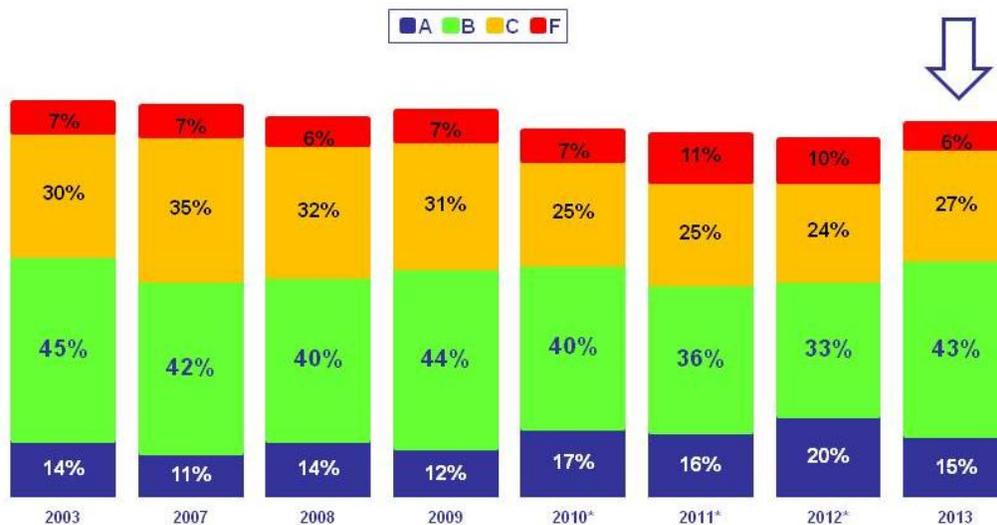
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Six répondants sur dix (58 %) ont donné une note de A ou B aux fournisseurs de soins de santé et leurs associations

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
**au rendement des fournisseurs de soins de santé et de leurs associations
 dans la gestion des soins de santé au Canada.**



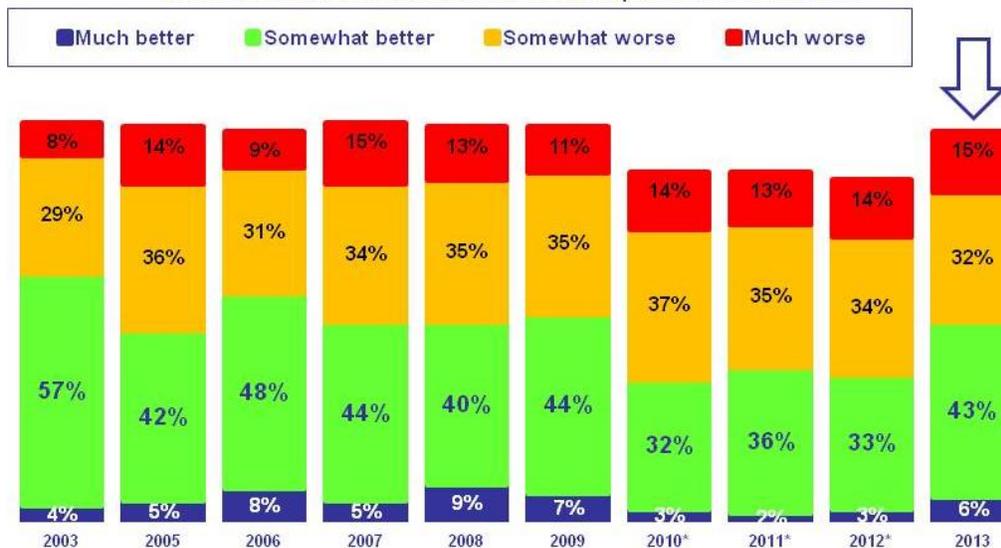
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Les opinions au sujet des futurs soins de santé sont divisées – Environ la moitié (49 %) des répondants juge qu'ils s'amélioreront alors que l'autre moitié (47 %) croit qu'ils empireront

Dans l'ensemble, croyez-vous que les services de soins de santé dans votre communauté seront beaucoup mieux, un peu mieux, un peu moins bons ou beaucoup moins bons au cours des deux ou trois prochaines années?



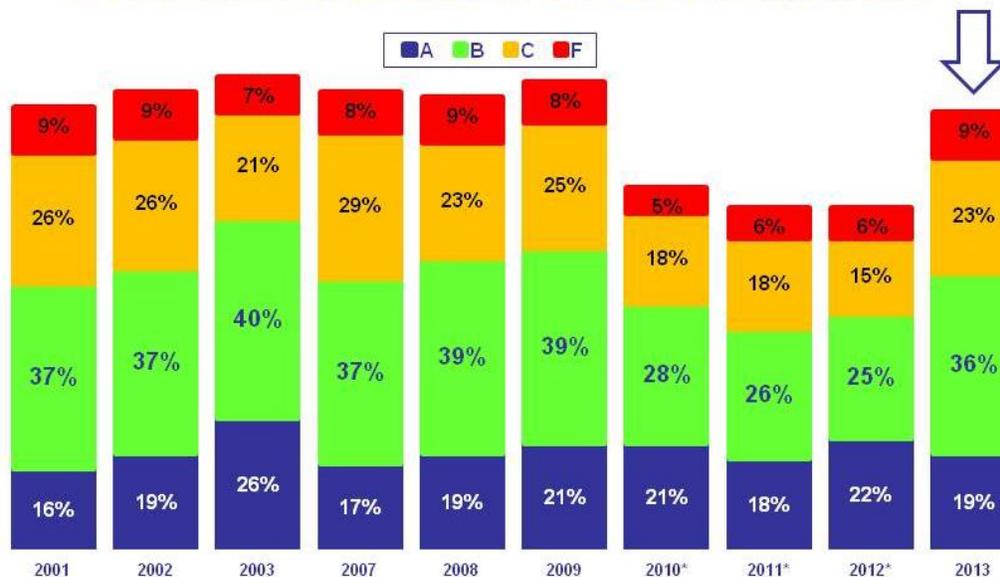
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

La majorité (55 %) des répondants ont donné une note de A ou B pour l'accès à des services de soins de santé pour les aînés

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à l'accès aux services de santé pour aînés dans votre communauté:



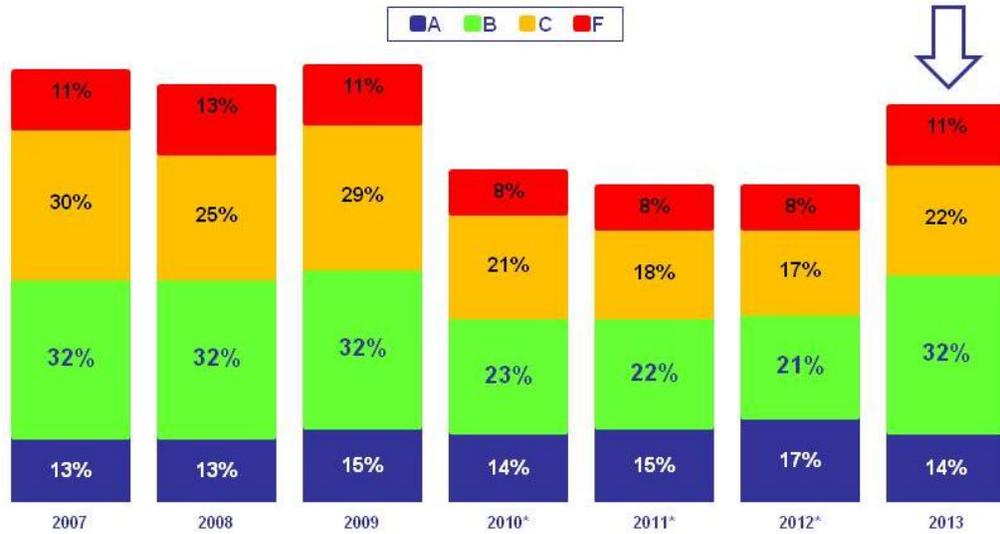
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Près de la moitié (46 %) des répondants ont donné une note de A ou B pour l'accès à des services de soins de santé à domicile

*Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à l'accès services de soins de santé a domicile :*



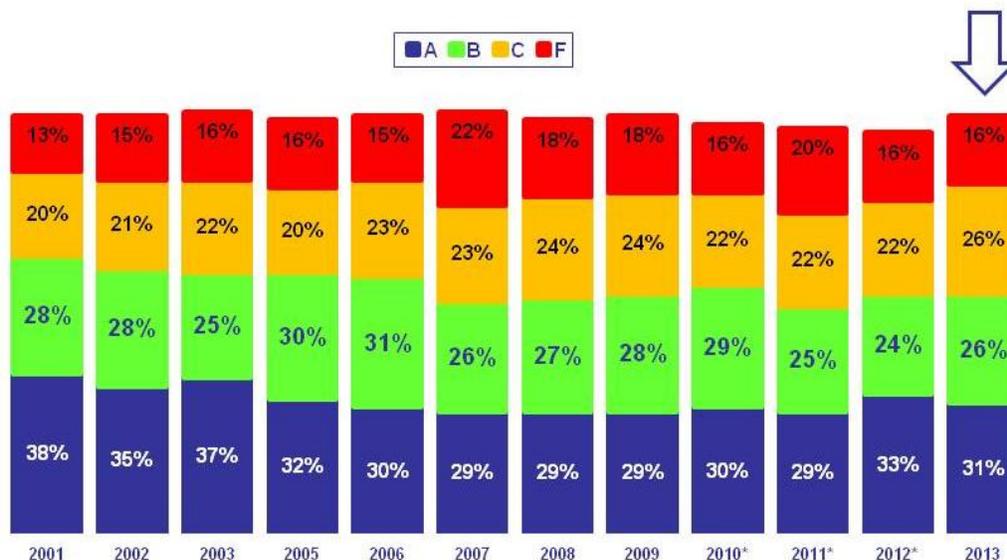
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Environ six répondants sur dix ont donné une note de A ou B pour l'accès à un médecin de famille

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à l'accès à un médecin dans votre communauté:



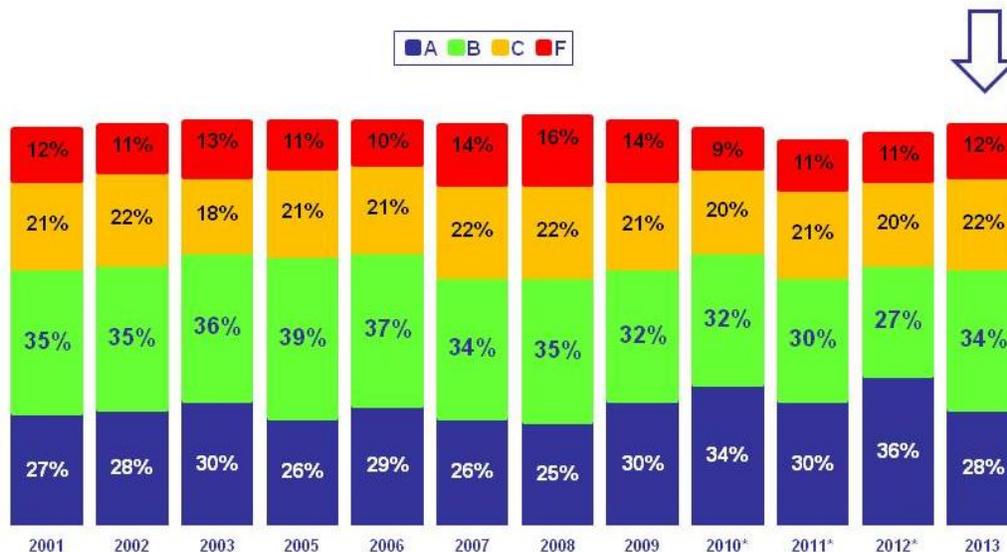
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

La majorité (62 %) des répondants ont donné une note de A ou B pour l'accès aux cliniques sans rendez-vous

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à l'accès aux cliniques sans rendez-vous dans votre communauté:



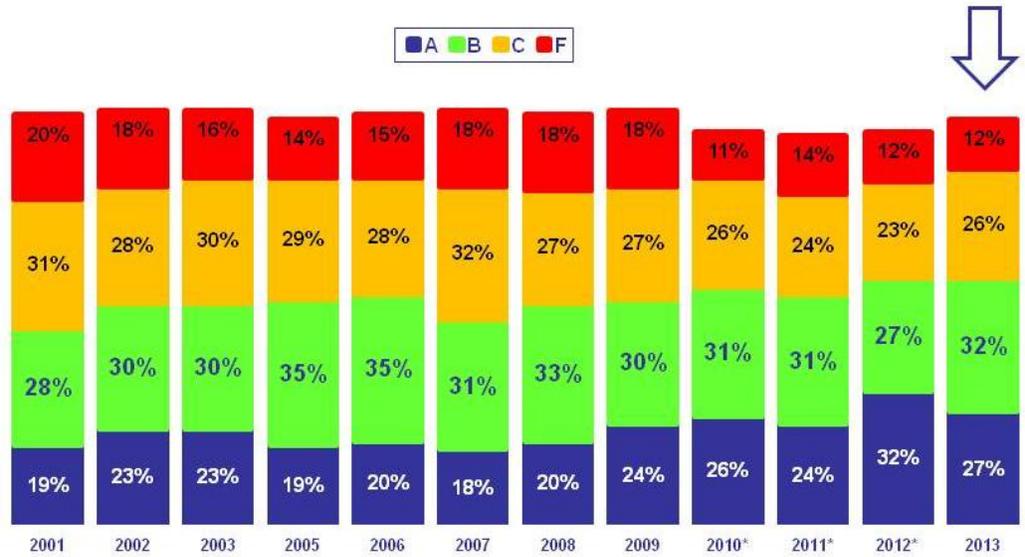
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Six répondants sur dix (59 %) ont donné une note de A ou B pour l'accès aux services de salle d'urgence

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à l'accès aux services de salle d'urgence :



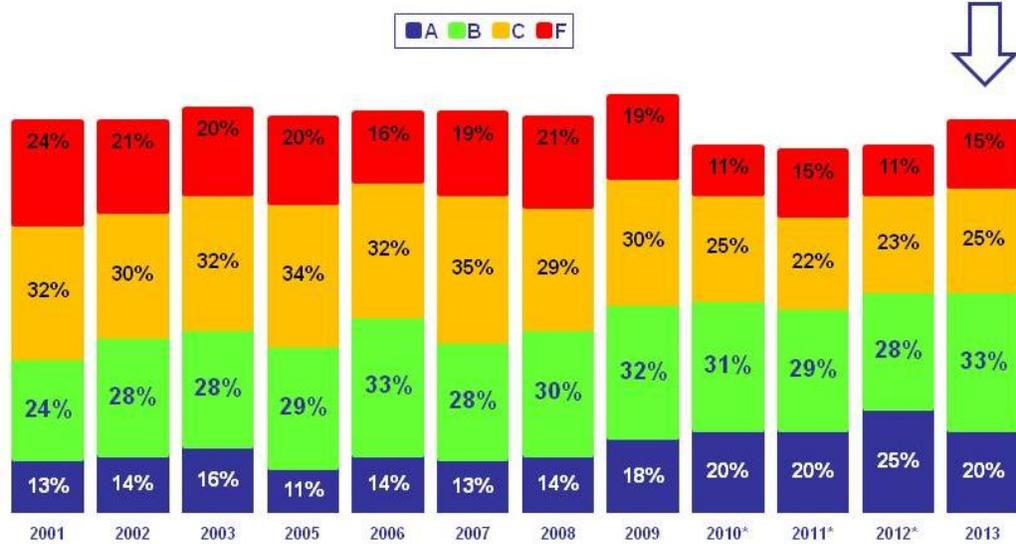
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Environ la moitié (53 %) des répondants ont donné une note de A ou B pour l'accès à de l'équipement de diagnostic moderne

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à l'accès à l'équipement de diagnostic moderne :



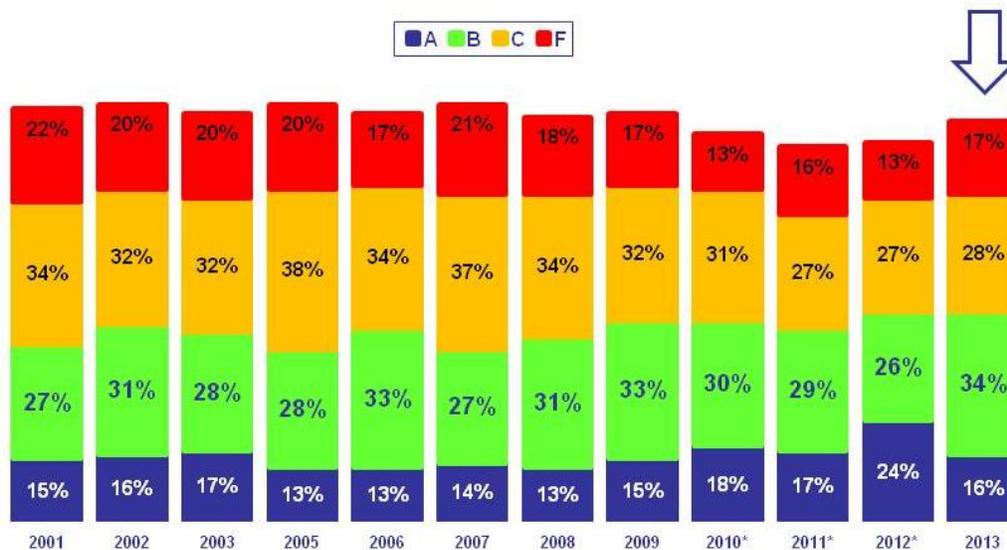
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

La moitié (50 %) des répondants ont donné une note de A ou B pour l'accès à des médecins spécialiste

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à l'accès aux médecins spécialistes :



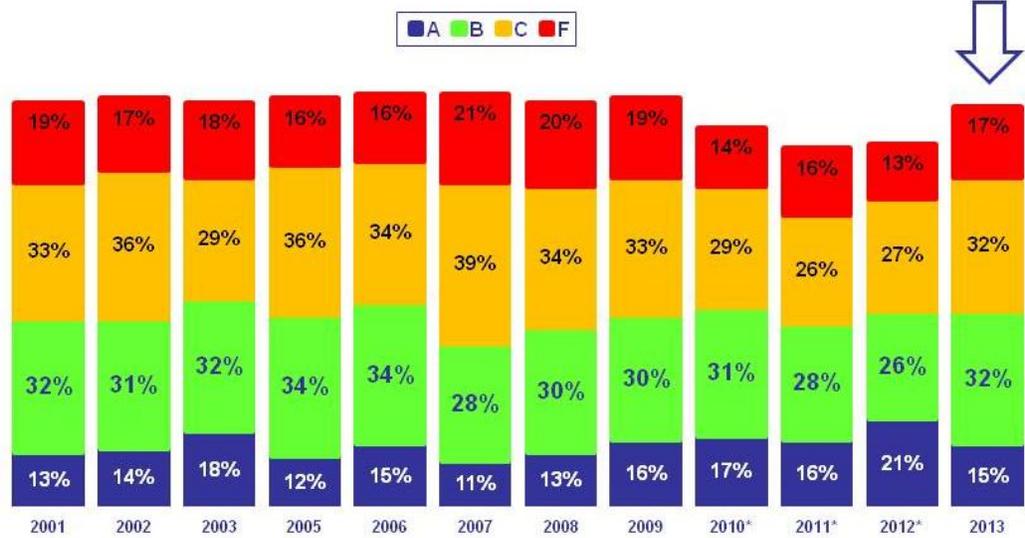
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Environ la moitié (47 %) des répondants ont donné une note de A ou B pour l'accès à des services de soins de santé le soir et la fin de semaine

*Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à l'accès aux services de santé le soir et la fin de semaine dans votre communauté:*



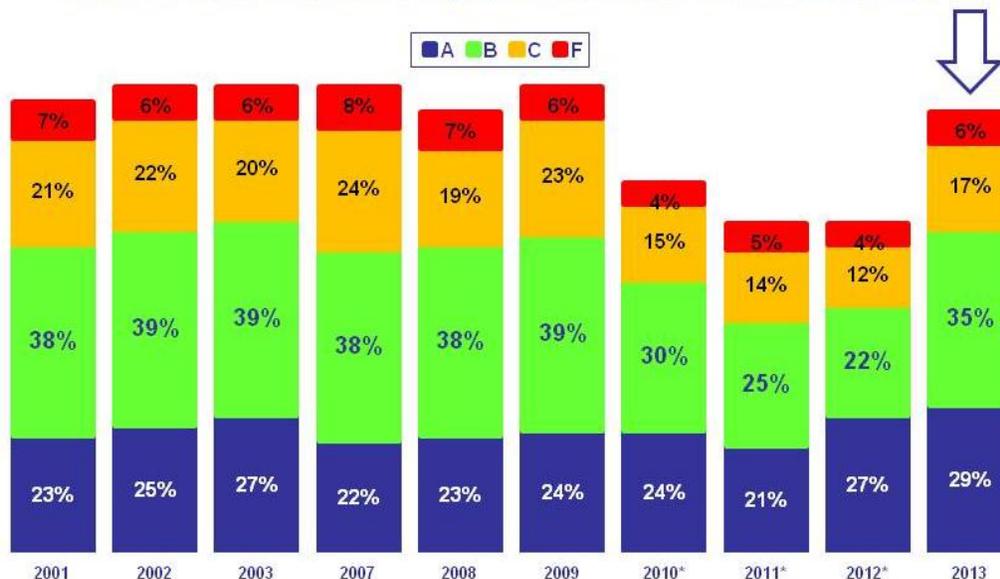
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Six répondants sur dix (64 %) ont donné une note de A ou B pour l'accès à des services de soins de santé pour les enfants

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à l'accès aux services de santé pour enfants dans votre communauté:



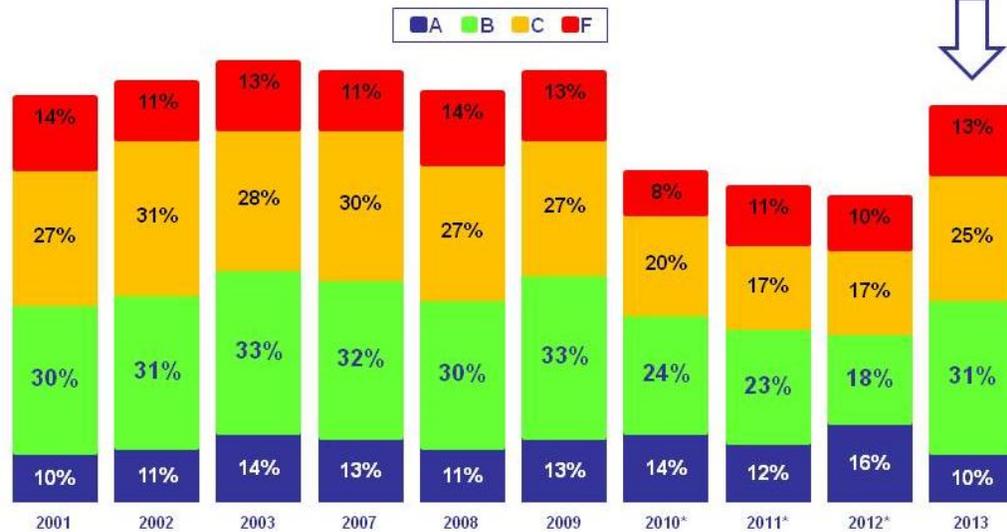
Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone

Seulement deux répondants sur cinq (41 %) ont donné une note de A ou B pour l'accès à des services de soins de santé mentale

Quelle note, sous forme de lettre, attribueriez-vous :
à l'accès aux services de santé mentale dans votre communauté:



Base de référence : tous les répondants n = 1 000

Remarque : Comme ce ne sont pas toutes les questions qui sont posées chaque année, les données fournies ne visent que les années où les questions ont été posées.

*Questions posées par voie électronique – Toutes les autres ont été posées au téléphone